

**Avis rectificatif n°3 de l'appel d'offres n° 22/2016.**

Conformément à l'article 20 du règlement de l'appel d'offres n°22/2016 de partenariat pour la location des terrains agricoles domaniaux, Il est porté à la connaissance des soumissionnaires audit appel d'offres que le projet n°132407 et le projet n°52753 ont été retiré dudit Appel d'Offres.